

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 1^{er} Octobre

La Politique Raisonnable

Il paraît assez probable dès maintenant que les forces respectives des républicains et des adversaires de la République seront à peu près les mêmes dans la nouvelle Chambre que dans l'ancienne. On pourrait en conclure que la nouvelle Chambre éprouvera les mêmes difficultés que celle de 1885 à faire aboutir l'œuvre législative. Nous croyons toutefois que l'on est autorisé à formuler des prévisions autres et que nous verrons se former peu à peu une majorité de gouvernement très compacte qui résistera à toutes les entreprises de l'opposition.

Il ne faudrait pas croire, en effet, que les monarchistes irréconciliables parviendront à maintenir dans leurs rangs la totalité des nouveaux élus qui se sont présentés sous son égide.

Une république sage, prévoyante, tolérante, économe, passionnée pour l'ordre et l'équilibre financier, compta bien vite parmi ses partisans des membres que l'opposition revendique dès maintenant comme siens.

Nous sommes persuadés que les circonstances feront comprendre à la très grande majorité des réélus et des nouveaux élus la nécessité de se mettre enfin d'accord, sinon sur le dogme politique, au moins sur un ensemble de questions économiques auxquelles on donnera le pas et qui suffiront pendant la législature à alimenter les discussions et à exercer toute l'activité parlementaire.

Si l'on est assez sage pour laisser temporairement de côté la politique pure et donner tous ses soins à l'élaboration d'un vaste programme d'affaires on aura, du même coup, fait naître une excellente occasion d'opérer le rapprochement des partis et des opinions moyennes. Les hommes apprennent à s'apprécier et à s'estimer dans les discussions paisibles, comme en comporte l'examen,

exempt de toute passion, des meilleures méthodes financières, des meilleures pratiques économiques.

Le pays demande avant tout que l'on s'occupe de ses intérêts moraux et matériels et que l'on recherche sans parti pris la solution des nombreux problèmes qui se rattachent à sa sécurité, à son bien-être. Les compétitions des groupes politiques, les luttes pour la prépondérance, les manœuvres et les stratégies savantes des faiseurs et défaiseurs de cabinets, tout cela l'énerve et l'indispose. Il veut que ses représentants ne s'occupent que fort peu d'eux-mêmes et s'occupent beaucoup de ce qui l'intéresse directement.

Qu'aurait-il à gagner à ces incessants changements dont il était témoin sous les précédentes législatures ?

Rien.

Il est d'avis que le vote de bonnes lois assurant au travail la protection à laquelle il a droit, à la production, des débouchés, au budget son alimentation équitable et méthodique, eussent bien mieux servi ses intérêts que toutes les intrigues déployées pour faire prévaloir telle ou telle coterie, pour favoriser telles ou telles ambitions.

Le boulangisme est mort, les élections du 22 lui ont donné le coup de grâce. C'est déjà un grand résultat. Il faut faire maintenant en sorte qu'il ne renaisse pas avec de nouveaux chefs et sous une nouvelle forme et pour cela, il faut éviter de fournir au pays tout motif de mécontentement. On répondra à ses désirs si l'on rétablit les finances sur un bon pied ; si l'on maintient toujours les forces de la défense nationale au niveau des nécessités présentes ; si l'on favorise la production nationale grâce à des lois douanières intelligemment combinées ; si l'on continue à développer l'enseignement professionnel et à procurer au travail sa rémunération légitime, si l'on s'applique à éviter toute cause de conflit avec les puissances voisines et si l'on administre la fortune publique avec une probité scrupuleuse.

**

besoin même !... Quoi de plus naturel, après tout ?... Vous avez l'air si bon, si loyal, et si brave !

Elle ajouta avec mélancolie :
— Cela m'aurait changé des autres !
Ensuite reculant son siège de la table, comme si elle prenait du champ pour attaquer son interlocuteur :

— Maintenant, parlons raison. Le temps presse. Monsieur le chevalier, j'ai juste une demi-heure pour faire de vous un traité !...

Joël bondit sur ses pieds :
— Un traité ?... Que dites-vous là ?... Faire de moi un traité !...

— J'entends : pour vous décider à passer des Français aux Lorrains et aux Allemands...

— Oh !...
— Enfin, pour obtenir que vous me remettiez les dépêches que vous portez à M. de Créqui...

Notre héros la foudroya du regard, du geste et de la voix :

— Sur ma foi ! vous êtes insensée, si vous avez pu penser que...

Elle l'interrompit froidement :
— Je ne pense pas, j'obéis voilà tout... On m'a chargée de vous séduire, afin que vous livriez ces précieux papiers dans l'ivresse de la passion... Si non, c'est par la force qu'on vous les arrachera.

— Et qui donc cela, je vous prie ?

— La personne qui sort d'ici.

— Sir Henry Walton ?

— Oui, sir Henry Walton, qui n'est pas plus lord que marchand de laines, pas plus gentleman

EXPOSITION UNIVERSELLE

Distribution des récompenses

Dimanche a eu lieu la fête des récompenses aux exposants.

Dès midi et demi, foule énorme à la place de la Concorde, aux Champs-Élysées, à l'avenue Marigny.

Cinq mille hommes de la garnison font la haie sur le passage de M. Carnot. Le président quitte l'Élysée à deux heures moins dix, dans sa daumont ; le général Brugère est à sa gauche ; les colonels Lichtenstein, et Kornprobst suivent dans une seconde voiture.

Sur tout le cortège officiel, c'était une véritable ovation. Place de la Concorde surtout, les acclamations ont été chaleureuses.

A peine M. Carnot avait-il franchi le seuil du palais que la pluie commence à tomber. La foule se disperse bientôt.

La cérémonie de la distribution des récompenses, au Palais de l'Industrie, a eu le mérite d'être courte. Commencée à deux heures, elle était terminée à trois heures et demie.

On a bien des fois décrit l'aspect de la grande nef et sa décoration féerique. Nous n'y reviendrons donc pas. Constatons seulement que l'ensemble, avec ses trente mille spectateurs, était vraiment imposant, et que M. Alphand est un metteur en scène hors de pair. Tout s'est passé selon le programme, sans le plus léger accroc.

A deux heures, M. Carnot fait son entrée aux accents de la *Marseillaise*, chantée par les chœurs du Conservatoire et accompagnée d'un orchestre monstre.

Le président prend place entre MM. Le Royer et Méline.

Le défilé de tous les jurys et groupes d'exposants est très pittoresque. Chaque groupe est précédé de bannières éclatantes qui viennent se masser ensuite sur la scène dressée pour l'exécution de l'ode de M^{lle} Holmès. En passant devant le président, les drapeaux s'inclinent et les applaudissements éclatent.

qu'Anglais, pas plus mon mari qu'honnête homme...

— C'est donc un bandit ?

— C'est un démon.

Elle continua avec une hâte fiévreuse :
— Plus tard, je vous apprendrai ce qu'il est, ce qu'il a fait et comment il se nomme. Qu'il vous suffise de savoir qu'il a juré de s'emparer des dépêches dont vous êtes porteur, afin de les vendre au prince Charles contre un asile qui l'abrite, contre une protection qui le couvre, contre un appui qui lui permette de satisfaire d'épouvantables ambitions...

Cette infernale idée lui a poussé ce matin, après notre rencontre, comme il se dirigeait vers l'Allemagne pour y proposer ses services aux ennemis du roi Louis...

— Cet homme est votre amant, pourtant...

— C'est mon bourreau. C'est l'image, l'épave, le souvenir vivant d'un passé dont la pensée me brûle comme un fer rouge. La destinée nous a rivés l'un à l'autre, ainsi que deux galériens au même banc de la chiourme. Peut-être l'ai-je adoré jadis ? Aujourd'hui, je le subis, je suis forcée de le servir, et je le hais, — je le hais comme je ne pourrais haïr personne autre...

Puis, se rapprochant de Joël :

— Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit. Je vous répète qu'il va revenir. Il va revenir accompagné. Dans ces villes de la frontière, à travers lesquelles nous errons depuis qu'on nous a chassés de France et de Lorraine, il ne manque pas de ces soldats douteux qu'une poignée d'or métamorphose en assassins... Au besoin, il fera alliance contre vous avec la bande de larrons dont vous l'avez tiré ce matin.

On fait une ovation particulière aux exposants russes.

Au moment où les délégués de notre armée, comprenant des représentants de toutes armes, se mettent en marche, l'orchestre entonne le chœur des soldats de *Faust*. Un frisson patriotique traverse toute la salle, et un cri immense de : Vive la France retentit.

Le défilé terminé, le président de la République se lève et lit un discours dont nous reproduisons le passage essentiel :

Discours de M. Carnot

« L'Exposition de 1889 se survivra à elle-même.

» De telles richesses, Messieurs, formeront une mine précieuse à exploiter, à l'heure où s'impose plus que jamais l'étude de toutes les questions qui touchent au travail, à la production, au crédit, à l'association et à l'épargne ; à l'heure où l'examen et la défense de nos intérêts commerciaux réclament autant de vigilance que de sang-froid ; au moment, enfin, où le patriotisme commande avec la paix du dedans et du dehors, avec la concorde entre les citoyens, une politique pratique et féconde.

» Que l'Exposition de 1889 ouvre à notre pays cette ère d'apaisement et de travail, elle aura porté les fruits que les patriotes en attendent.

» Ses bienfaits ne doivent pas s'arrêter à nos frontières. Les hôtes que la France a accueillis avec joie, et qu'elle ne verra pas s'éloigner sans regrets, auront appris à la connaître ; les jugements éclairés qu'ils auront pu former, les sentiments qu'ils emporteront dans leurs pays ne peuvent rester sans effets sur les relations entre les peuples. La politique à laquelle la France est fidèle aura trouvé de nouveaux défenseurs, et l'Exposition de 1889 aura encore servi la grande cause de la paix et de l'humanité. »

Discours de M. Tirard

M. Tirard a pris la parole après M. Carnot :

Après avoir fait un exposé très long des conditions dans lesquelles a été créée et fonctionne l'Exposition, des services qu'elle a rendus et qu'elle rendra encore, du mouvement industriel, commercial et social dont elle a été la cause, M. Tirard a passé successivement en revue les différentes catégories exposées et leurs rapports entre elles.

Il a ensuite fait l'énoncé des récompenses décernées : grands prix, 903 ; médailles d'or, 5,153 ;

Notre héros toucha son épée de la main :

— Qu'il revienne ! prononça-t-il avec une résolution superbe.

Oui, je vous comprends, reprit-elle : vous vous défendez contre dix, contre vingt, contre cent... S'il le faut, vous soutiendrez un siège dans cette chambre... Mais il sera capable, lui, de mettre le feu à maison...

— Eh bien !...

Le fils de Porthos n'acheva pas la phrase et le geste de défi qu'il avait commencés...

Car la jeune femme lui avait saisi le bras :

— Eh bien ! et elle ? demanda-t-elle.

— Elle !...

— Celle que vous aimez... Celle qui vous aime.

Celle qui vous attend là-bas...

— Aurore !...

— Ah ! c'est Aurore qu'elle se nomme. J'ignore ce qu'elle est, où elle est... Mais ce que je sais, c'est que ceux qui sont aimés n'ont pas le droit de mourir volontairement...

Joël baissa la tête et répéta :

— Aurore !...

Son interlocutrice poursuivit avec un redoublement d'énergie :

— Si vous vous faites tuer, que deviendra-t-elle ?

Qui vous dit qu'elle ne réclamera pas quelque jour l'appui de votre bras, de votre épée ?... Encore une fois, songez à elle !...

Puis, levant vers le jeune homme des yeux mouillés qui suppliaient :

— Songez aussi à moi, mon Dieu !... Quand ce misérable aura appris que c'est moi qui vous ai averti de ses projets, ma vie ne m'appartiendra plus. Or, je ne veux pas qu'il m'assassine avant

92 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

IV

— Quoi ! murmura-t-il, vous savez ?...
— Elle doit terriblement vous payer de retour ; car vous n'avez d'yeux et de pensées que pour elle...

Il interrogea derechef :

— Comment vous avez deviné ?...

Elle secoua la tête avec un mouvement mutin :

— La belle malice ! Parbleu ! il n'y avait qu'à voir l'indifférence, — que dis-je ! l'insensibilité avec laquelle vous avez accueilli les efforts que je faisais pour vous plaire...

Le fils de Porthos sursauta :

— Vous vouliez me plaire, vous, madame ?...

— Oui, je voulais vous plaire...

Elle appuya :

— Par ordre...

Puis, avec un accent singulier :

— Et aussi par caprice, par fantaisie, par

d'argent, 9,600; de bronze, 9,323; mentions honorables, 8,070. De plus, il a été accordé 5,500 diplômes de diverses catégories à un nombre égal de collaborateurs.

M. Tirard a remercié tous les collaborateurs de l'Exposition, surtout les étrangers, qui pourront dire chez eux que, contrairement à des pronostics désobligeants, ils ont vu pendant des mois se succéder des millions de visiteurs venus de tous les points du globe, pressés dans des espaces relativement restreints, au milieu de richesses incalculables, sans que jamais l'ordre ait été troublé et sans autre manifestation que celle d'une satisfaction unanime. L'agitation, toute de surface, entretenue par l'abus d'une liberté sans précédent, ne pouvait inspirer de sérieuses inquiétudes aux esprits clairvoyants et réfléchis.

La France républicaine avait supporté avec trop de stoïque énergie les malheurs qui l'avaient naguère accablée, pour s'éteindre ou même s'affaiblir sous les coups d'adversaires politiques plus violents que véritablement convaincus.

Après avoir également remercié les gouvernements étrangers qui ont participé à l'Exposition, le président du conseil a terminé ainsi :

« Quant à nous, Français, assurés désormais de la paix intérieure, désireux de vivre en bonne harmonie avec tout le monde sans jamais rien sacrifier des intérêts, de l'honneur et de la dignité de la France, fiers de notre succès pacifique, nous ne nous endormirons pas sur les lauriers conquis; nous poursuivrons avec ardeur tous les progrès de la science et des arts, tous les perfectionnements de l'industrie et de l'agriculture, ainsi que la recherche de tout ce qui peut contribuer à élever les âmes, orner l'esprit et améliorer le sort de ceux qui peinent et qui souffrent.

« Nous continuerons, avec sagesse et résolution, l'œuvre de 89, sans que les exigences sans cesse renaissantes d'un idéal nouveau succédant à l'idéal réalisé nous lassent et nous découragent; nous saurons nous souvenir que les réformes sociales entrevues par nos pères, et dont nous poursuivons la réalisation, ne s'obtiennent ni par surprise ni par violence, et que pour produire des effets sûrs et durables, elles doivent être patiemment et progressivement conquises.

« C'est ainsi, Messieurs, que la France continuera sa marche ascendante dans la voie du progrès et de la civilisation, avec le culte de la liberté, avec l'amour du travail qui est aujourd'hui le maître. »

INFORMATIONS

Le Général Faidherbe

Un des chefs les plus illustres de l'armée française, le général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur est mort samedi matin, à neuf heures au quart.

Le général Faidherbe était depuis très longtemps en proie à une terrible maladie nerveuse, l'ataxie locomotrice, et à de fréquents intervalles il éprouvait des crises qui alarmaient fort son entourage et ses amis; mais cette fois-ci la crise avait pris, dès le premier instant, une gravité exceptionnelle.

Le grand chancelier ne pouvait plus se nourrir que de bouillon et d'un peu de jus de

viande; l'hydropisie était venue compliquer l'ataxie et depuis plusieurs jours il avait perdu connaissance.

Il y a plus de quarante ans que le général Faidherbe avait ressenti les premières atteintes de son mal. Il faisait alors partie d'une colonne dite colonne de la Neige, qui opérait en Afrique, aux environs de Boogie, sous les ordres du général Bousquet.

Un jour, le lieutenant du génie Faidherbe dut rester pendant plusieurs heures dans un cours d'eau glacée, où il s'agissait de préparer un passage pour les troupes. Quand il voulut regagner la terre ferme, ses jambes fléchirent; elles étaient paralysées, et ce n'est que grâce au dévouement d'un de ses soldats, qui le prit sur son dos, que le malheureux lieutenant pu se tirer de là.

Peu à peu le jeune officier recouvra l'usage de ses membres, mais la maladie l'avait frappé irrémédiablement.

En dépit de ses souffrances, il n'en a pas moins poursuivi sa glorieuse carrière, luttant avec une force de volonté extraordinaire contre les troubles nerveux qui l'agitaient. Il est surprenant, de l'aveu des médecins les plus éminents, qu'un ataxique puisse vivre aussi longtemps, et le cas du général Faidherbe est, disent-ils, sans exemple.

Le général Faidherbe était né à Lille en 1818. Il avait donc soixante-et-onze ans.

Départ de M. Edison

M. Edison a quitté Paris samedi soir. En montant en wagon, il a dit à notre confrère, M. Emile Durer : « Remerciez toute la presse française de ce qu'elle a fait pour nous et dites à tous ces messieurs que c'est avec la plus grande douleur que je quitte cette belle France. Mes travaux me rappellent à New-York, il faut que j'y retourne. Mais je reviendrai, soyez-en sûr, et je garderai un éternel souvenir de la belle France. Adieu ! »

Proclamation du général Boulanger

Le général Boulanger adresse la proclamation suivante aux électeurs de Montmartre :

« Electeurs de Montmartre,

« J'en avais appelé au peuple du jugement de la Haute-Cour. Vous avez répondu aux iniquités sénatoriales. En me choisissant pour vous représenter, le suffrage universel a encore une fois fait justice du suffrage restreint. Mais, constatant que les manœuvres de pression et d'escamotage restaient sans effet, le gouvernement a poussé l'audace jusqu'à vous retirer des mains votre bulletin de vote. Je suis votre député; c'est un autre que la commission de recensement a proclamé à ma place.

« Jamais, depuis l'avènement du suffrage universel, on n'avait commis sur les droits des électeurs pareil acte de brigandage. La vérification des pouvoirs législatifs appartient exclusivement à la Chambre, dont les privilèges, en même temps que les vôtres, sont ainsi foulés aux pieds. Vous continuerez à payer des impôts pour être représentés, et vous ne le serez pas. On vous

maintient toutes vos charges et on vous enlève tous vos droits. Les braves républicains de Montmartre sauront se les faire rendre, j'en ai la conviction.

« En attendant le jour de la République honnête et du gouvernement loyal, je suis fier d'être et je reste votre dévoué député.

« Vive la France ! Vive la République ! »

« Général BOULANGER. »

Echo des manœuvres allemandes

Paris, 23 septembre.

L'Estafette publie la dépêche suivante de Berlin :

« Les dernières grandes manœuvres semblent avoir détruit une légende, celle qui faisait de l'empereur Guillaume un grand homme de guerre. Le jeune souverain, qui avait pris le commandement d'un des corps d'armée lors des manœuvres de Hanovre, aurait commis des bévues qui ont fait hoquer la tête aux militaires compétents. Dans les cercles militaires, on en parle beaucoup.

La candidature Ferry

L'Estafette annonce que M. Jules Ferry ne sera candidat nulle part au scrutin de ballottage.

M. Constans à Toulouse

On annonce que M. Constans est parti hier soir de Paris pour Toulouse.

Le tirage des Bons de l'Exposition

On a procédé hier au tirage des Bons de l'Exposition.

Le numéro 578,761 gagne 100,000 francs; le numéro 904,494 gagne 10,000 fr.

Vol de 200,000 francs

A LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 29 septembre.

Il y a quelques jours un individu, resté jusqu'à présent inconnu, se présentait à la caisse des recettes de la Banque de France, et sur le vu d'un récépissé qui prouvait qu'il était en compte avec la Banque, il se faisait remettre deux cent mille francs sur la somme que, prétendument, il avait en dépôt dans l'établissement. Le récépissé, sur le vu duquel le paiement avait été effectué, fut passé aux écritures du contrôle général et du grand livre, et la personne qui avait touché l'argent, débitée de deux cent mille francs.

Or, hier, M. X..., le véritable auteur du dépôt, arrivait à son tour à la Banque et produisait cette fois le véritable récépissé qui lui avait été délivré lors du dépôt des fonds qu'il avait réellement effectués, lui, et dont on lui demandait le remboursement.

— Mais nous vous avons déjà remboursé, fit l'employé auquel la pièce comptable fut remise.

— Comment cela ? vous vous trompez.

— Non, je ne me trompe pas; d'ailleurs nous pouvons vérifier.

On vérifia, on retrouva dans les écritures les traces du paiement de la somme; mais, chose bizarre, alors que M. X... réclamait la production du récépissé que, pour toucher, il aurait dû remettre, lui ou son fondé de pouvoir, il fut impossible de retrouver la pièce en question. Des recherches nombreuses furent faites, mais nulle part le récépissé ne put être découvert.

Il est évident qu'on a payé deux cent mille fr. sur le vu d'un récépissé faux; mais ce qu'il y a

nous suivions en ligne droite la route sur laquelle nous nous sommes engagés; mais il n'en sera pas ainsi...

Ah !...

— Lorsque les bois succéderont aux houblonniers et aux champs de choux que nous traversons en ce moment, nous nous jeterons sous le couvert par un sentier perdu que m'a indiqué le valet de l'Hommelet-Rouge...

— Et ensuite ?...

— Pendant ce temps, nos limiers fileront devant eux dans la direction du pont de Brisach, persuadés que c'est ce chemin qui est le nôtre, puisque ce pont est le seul qui existe à dix lieues en aval et en amont du fleuve...

— Mais alors, comment le franchirons-nous, le fleuve ?

— Sur la barque d'un pêcheur qui a sa cabane à l'endroit où le bois trempe sa corne dans le Rhin... Nous rencontrerons cette cabane en longeant la rive qui fait face à Alt-Brisach, un peu au-dessous de cette ville... C'est mon garçon d'auberge, qui, moyennant salaire, m'a fourni toutes ces précieuses indications...

— Jarndieu ! il vous en a donné pour votre argent !... En avant donc !... Mais c'est égal je n'aurais pas été fâché de passer au fil de ma lardoire ce traître d'Anglais qu'on dirait coiffé d'un panier de tomates.

Joël et sa compagne cheminaient sous bois. Ils avaient ralenti l'allure de leurs montures, qui soufflaient de fatigue. La nuit, sans lune, était épaisse.

— Hélas ! contait la jeune femme, on ne choisit pas ses parents. Ma mère — que le ciel lui

de plus curieux, c'est qu'il n'y a pas moyen de mettre la main sur le faux lui-même. Les chefs des différents services de la Banque se souviennent parfaitement d'avoir tenu le récépissé au vu duquel le paiement a été fait, et le nouveau récépissé présenté par M. X... est d'une incontestable authenticité.

Une émotion énorme règne à la Banque. Les régents se sont réunis en conseil et ont convoqué M. X... et son notaire, pour faire, concurremment avec eux, une enquête sur cette grave affaire. Le parquet a été prévenu, le service de la sûreté aussi; mais jusqu'à présent aucun fait pouvant mettre la justice sur la trace des coupables n'a été révélé. On présume qu'il y a plusieurs coupables et qu'un employé de la Banque a dû être complice de l'individu qui s'est présenté pour toucher.

La guerre au printemps

Le tzar a approuvé le rapport du général Obroutschef, chef de l'état-major général qui prévoit la guerre dans le délai de deux années. Le rapport demande les sommes nécessaires pour l'augmentation de moyens de communication, afin que tout soit prêt au printemps prochain.

La convocation des Chambres

Le Temps dit que l'impression générale des membres du gouvernement est que la convocation des Chambres soit faite avant le 10 ou le 15 novembre.

Le Temps ajoute qu'au moment de l'ouverture de la session, les ministres remettront leur démission pour rendre au président de la République sa liberté d'action et qu'ils se présenteront devant les Chambres comme démissionnaires chargés de l'expédition des affaires.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Les Elections du Lot

Commission de Recensement

Arrondissement de Gourdon

Canton de Gourdon

	Inscrits	Volants	Lachèze	Dufour
Gourdon	1659	1362	847	492
Milhac	142	128	69	58
Nozac	203	166	57	104
Payrignac	307	268	155	109
Rouffilhac	153	134	51	83
St-Cirq-Madelon..	106	100	38	82
St-Clair	150	136	93	43
St-Projet	255	222	60	160
Soullaguet	143	129	90	38
Vigan (le)	535	452	102	346
	3653	3097	1562	1515

Canton de Gramat

Alvignac	237	208	101	104
Bastit (le)	138	108	24	81
Carluce	267	204	49	156
Couzou	129	103	54	49
Gramat	1204	999	453	531
Lavergne	179	152	45	107
Miers	345	290	144	141
Padirac	111	104	51	53
Rocamadour	478	376	129	246
Thégra	267	254	162	55
	3355	2768	1212	1523

pardonne ! — est de celles dont le nom éveille un frisson de terreur et d'horreur. Elle était matrone jurée dans la rue Hautefeuille et tirait les cartes aux dames, lorsqu'elle connut mon père, qui, sous prétexte de lui enseigner le grand œuvre, lui apprit à fabriquer des poisons : des poisons, qui étaient tantôt une poudre si subtile qu'il fallait avoir un masque de verre pour la préparer, tantôt un élixir liquide composé d'une quintessence de crapaud... Mes parents en tirèrent une boutique où toutes les passions et tous les vices trouvèrent satisfaction. Ils avaient de nombreux clients. Femmes gênées par leurs maris, maris fatigués de leurs femmes, grandes dames aux prises avec des rivales incommodes, fils de famille ruinés en quête de successions, ambitieux impatients, concurrents de places, ennemis de cour, venaient acheter là les criminels moyens de contenter rapidement leurs intérêts et leurs mauvais penchants... Ils avaient aussi des complaisances de toutes les nationalités et de toutes les conditions...

— Ecoutez ! interrompit le Breton.

On entendait courir — au lointain — une troupe de cavaliers.

Dans la nuit silencieuse, le bruit du galop des chevaux, qui martelait le sol sonore, parvenait distinctement aux oreilles de l'amazone et de son compagnon.

— Ce sont nos hommes, murmura ce dernier : les voilà qui arrivent à l'endroit où nous avons quitté la grande route... Ils passent... Ils sont passés...

Le bruit diminuait en effet.

(A suivre).

que j'aie eu le temps de fléchir le juge d'en haut par mon repentir et mes prières...

Le Breton se sentait vaincu :

— Mais enfin, que voulez-vous que je fasse ? questionna-t-il.

— Suivez-moi sans bruit, répondit-elle.

Notre héros eut un moment de révolte :

— Fuir devant un pareil coquin !...

— Bon ! repartit milady avec un accent farouche, je vous le ferai retrouver plus tard...

Elle ouvrit la porte avec précaution :

— Venez !...

Et quand il fut dehors :

— Fermez la porte à double tour... Bien...

Mettez la clé dans votre poche... Je n'ai pas éteint les lumières; il croira que nous sommes là, et nous gagnerons un peu de temps avant qu'il soit parvenu à s'assurer de notre départ...

La chambre était au premier étage. Ils descendirent en retenant leur souffle. Au bas de l'escalier :

— Tournons par ici, murmura la jeune femme à l'oreille de son compagnon. Cette allée conduit aux écuries. Nous y retrouvons nos chevaux sellés et harnachés...

— Est-il possible !...

— Ecoutez moi et ne parlez pas... Pendant que votre ennemi mettait dans ses intérêts le maître de cette hôtellerie, moi j'en gagnais l'un des valets à prix d'argent. Ce garçon m'a promis de tenir nos montures prêtes aussitôt qu'il verrait milord s'éloigner...

— Bravo !...

— Silence donc !... Il a dû, en outre, laisser entrebâillée la porte de l'écurie qui donne sur la cour et celle de la cour qui donne sur la route...

Car nous sommes ici dans le faubourg de Brisach... Le couvre-feu sonnait dans la ville. A l'intérieur de l'Hommelet-Rouge, l'hôte et sa domesticité buvaient joyeusement les largesses dont les avait arrosés le prétendu sir Henry Walton. Un bon Alsacien ne boit pas sans chanter. On chantait donc dans la maison toute sorte de couplets barbares sur des airs à porter le diable en terre, et le fracas des chopes qui se choquaient se mêlait à celui des refrains répétés en chœur.

Les chevaux étaient prêts dans l'écurie. Notre héros et sa compagne parvinrent à leur faire traverser la cour sans éveiller l'attention des braillards. Puis, une fois dehors, ils sautèrent en selle.

Le tapage des voix avinées couvrit le bruit de leur départ.

— Ah ça ! sur quelle route sommes-nous ? interrogea le fils de Porthos en galopant à côté de l'amazone.

— Sur la route que vous deviez prendre : sur celle de Fribourg, chevalier.

— Et sur celle que l'on prendra évidemment pour nous poursuivre...

Car on nous poursuivra, gardez-vous d'en douter. Et on nous rattrapera, c'est certain...

— Vous croyez ?...

— Dame ! nos montures ont voyagé toute la journée : c'est à peine si elles ont eu une couple d'heures pour se reposer; elles ne pourront aller bien loin... Par contre, ceux qui nous donneront la chasse se serviront pour cela de chevaux frais et dispos, capables de fournir une course endiablée...

— Je penserais comme vous, chevalier, si

Canton de Labastide-Murat

Beaumat.....	125	114	51	60
Caniac.....	313	274	61	213
Fontanes-Luneg...	182	151	22	129
Ginonillac.....	156	141	69	72
Labastide-Murat..	491	403	142	251
Montfaucou.....	509	414	139	272
St-Sauveur-la-V..	80	75	13	63
Soulomès.....	123	109	31	77
Veillac.....	146	126	53	72
	2125	1807	581	1208

Canton de Martel

Baladou.....	194	176	92	83
Castillac.....	412	337	298	39
Cressensac.....	302	317	235	81
Cressac.....	254	236	122	113
Cuzance.....	334	287	216	70
Floirac.....	263	220	143	75
Martel.....	718	691	500	184
Montvalent.....	234	202	128	70
St-Denis.....	280	232	160	71
Sarrazac.....	349	307	191	113
	3400	3005	2080	899

Canton de Payrac

Calès.....	180	162	65	96
Fajoles.....	210	182	74	108
Lamothe-Fén.....	240	202	73	129
Loupjac.....	185	162	60	102
Maslat.....	229	216	83	133
Payrac.....	386	359	201	156
Reilhaguet.....	189	171	65	105
Roc (le).....	284	241	97	143
	1903	1695	718	972

Canton de St-Germain

Concorès.....	408	345	215	128
Frayssinet.....	316	253	192	60
Lamothe-Cassel...	159	139	57	82
Montamel.....	100	94	20	74
Peyrilles.....	375	314	124	190
St-Chamarand.....	213	186	80	105
St-Germain.....	335	314	230	79
Souciac.....	137	110	25	85
Tssel.....	110	85	45	39
Uzech.....	286	194	122	71
	2439	2034	1090	913

Canton de Salviac

Dégagnac.....	734	554	263	288
Lavoira.....	201	174	99	75
Léobard.....	193	178	52	119
Rampoux.....	72	63	20	42
Salviac.....	674	600	255	341
Thédirac.....	252	234	79	155
	2126	1803	768	1020

Canton de Souillac

Gignac.....	345	280	176	103
Lacave.....	218	197	86	110
Lachapelle-Auzac.	367	286	229	57
Lanzac.....	243	202	123	78
Meyronne.....	303	154	65	88
Pinsac.....	280	254	105	149
St-Sozy.....	367	345	134	209
Souillac.....	1112	880	704	172
	3235	2598	1622	966

Canton de Vayrac

Bétaille.....	502	445	273	170
Carennac.....	325	285	183	92
Caragnac.....	260	236	116	116
Condat.....	169	149	138	10
St-Michel-de-Ban.	216	196	142	53
Strenquels.....	353	290	226	64
Vayrac.....	638	541	302	236
	2571	2142	1380	741

M. Lachière, a obtenu..... 11,035 voix.
M. Dufour, a obtenu..... 9,742
M. Lachière, est élu à 1,293 voix de majorité.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les lauréats du Lot

GRUPE 1 (ŒUVRES D'ART). — Classe 5 bis.
Enseignement des arts du dessin.
Médaille de bronze. — L'école municipale de dessin de Cahors. Directeur, M. Calmon.
GRUPE 2 (ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT)
Classe 6. — Education d'enfants, enseignement primaire, enseignement des adultes.
Médailles d'argent. — L'école normale d'instituteurs de Cahors. Directeur, M. Mairot.
Médailles de bronze. — M. Aillet, instituteur à Luzech.
L'école supérieure de Luzech.
L'école de filles de Castelnau-Montratrier.
Toutes nos félicitations aux maîtres et aux élèves.

Enseignement primaire

M. J.-P.-A. Casimir Barriéty, instituteur adjoint stagiaire à Cressensac, est nommé aux mêmes fonctions au Vigan, en remplacement de M. Miquel dont la délégation a pris fin.
M. Frédéric Carrère, instituteur adjoint à Souceyrac, en remplacement de M. Jammes nommé à Gorses.
M. Touriol, ancien élève de l'École Normale, suppléant à Bergant, est nommé instituteur adjoint à Cressensac, en remplacement de M. Barriéty appelé au Vigan.
M^{lle} Emilie Laurié, précédemment suppléante à Auzac, St-Projet, est nommée suppléante

à Grèzes pendant la durée du congé accordé à M^{me} Estève, titulaire.

M^{lle} Marie-Barthe Dides, adjointe stagiaire à Bédouer, est nommée à Montcuq en remplacement de M^{lle} Darnis, appelée à d'autres fonctions.

L'arrêté du 19 courant, nommant M^{lle} Solignac à Montcuq, est rapporté.

M^{lle} Gabrielle-Hortense Estrabol, précédemment déléguée dans les fonctions d'institutrice adjointe à l'École primaire supérieure de Montcuq, est nommée institutrice adjointe stagiaire à Figeac, en remplacement de M^{lle} Gibrat, appelée sur sa demande à la résidence de Bédouer.

L'arrêté du 19, nommant M^{lle} Dides à Figeac, est rapporté.

Toutes ces décisions auront leur effet à dater du 1^{er} octobre.

Examen de brevet de capacité

POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
7 candidats inscrits.
6 se sont présentés.
Définitivement reçus :
MM. Annès, de Pomarède.
Ayrol, de Bagat.
Balagayrie, fils du sympathique instituteur de Marcelliac.

Les engagements volontaires

Un décret pour l'application de la loi du 15 juillet 1889, en ce qui concerne les engagements volontaires et les rengagements, est actuellement en préparation. Il sera incessamment publié.

En attendant, nous prévenons nos lecteurs que les engagements volontaires pourront néanmoins être contractés, dès le 1^{er} octobre prochain, comme les années précédentes. Conformément à la loi du 15 juillet 1889, ils seront acceptés pour trois, quatre ou cinq ans, et au titre des corps d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie ou du génie seulement.

Le chiffre maximum des engagements que peut recevoir chacun des corps de ces quatre armes reste le même que celui qui était fixé par la circulaire ministérielle du 5 septembre 1888, dont les dispositions générales continueront à être appliquées jusqu'à nouvel ordre.

Contributions indirectes

M. Gaillard, receveur à cheval à Cahors, est élevé sur place à la 2^e classe de son grade.

M. Barrière, commis principal à Fresnoy-le-Grand (Aisne), est nommé en la même qualité à Montcuq, en remplacement de M. Morat, démissionnaire.

Instruction publique

M. Barthel, pourvu du certificat d'aptitude au professorat des Ecoles normales, est nommé professeur (ordre des lettres) à l'École normale de Cahors en remplacement de M. Bourget.

Incendie

Un violent incendie a éclaté dimanche soir chez M. Nègre épiciier, rue Nationale. Vers sept heures, la bonne voulant garnir sa lampe d'es-sence, s'était imprudemment éclairée avec une bougie et aussitôt une explosion se produisit. La jeune fille effrayée, avait lancé au loin la lampe enflammée et par une terrible fatalité, la lampe tombant sur des bidons de pétrole avait fait éclater le tout. En un clin d'œil l'escalier était en feu et l'incendie prenait des proportions énormes.

Le sauvetage des locataires a dû se faire par les fenêtres. Une malheureuse vieille fille affolée, Marie Alazard, ayant voulu descendre par l'escalier, les marches se sont effondrées sous elle et son corps, absolument carbonisé, n'a été retrouvé que quelques heures plus tard, sous les décombres.

La compagnie des pompiers s'est vaillamment conduite, sous la direction de son capitaine M. Ausset. Mêmes éloges à adresser aux équipes du Magasin des tabacs et de la Gare.

Toutes les autorités étaient sur les lieux ; la troupe et la gendarmerie faisaient le service d'ordre.

La population a été admirable de dévouement. A dix heures on était maître du feu.

CAUSERIES AGRICOLES

L'élevage des bêtes à laine des Causses du Lot.

IV. — Troisième visite. — Trop de brebis. — Pâturages étrangers. — Gestation. — Choix des bœliers, leurs luites. — Marques d'une bonne brebis. — Agnelage. — Mère qui n'aime pas. — Faire prendre un agneau étranger. — Saison mauvaise. — Triage des agneaux. — Premiers soins. — Curailleur. — Esparcette. — Fromages depuis 1451. — Vente des agneaux. — Renouvellement du troupeau. — Moutonnado. — Picouti. — Mal brûlant. — Œil malade. — Maladies contagieuses. — Tournis. — Piétain. — Sombier. — Tocou. — Pierre divine. — Mialse renversée. — Variole.

— Suite —

Après la première quinzaine, nous les mettons à part ; deux ou trois fois par jour nous les visitons avec les rations de raves, de pommes de terre, de betteraves, de choux que nous coupons en bien petits morceaux la veille ; de bonnes poignées de son mêlé à ces racines

les leur font trouver délicieuses ; on les leur verse dans des auges en bois disposées à cet effet.

Néanmoins, on les sort de temps en temps : cela excite leur appétit. Dehors, on leur réserve toujours le meilleur pâturage.

A mesure qu'ils grossissent, arrive le curailleur. C'est un mélange d'avoine hiverne, d'orge, de seigle et de gesses, semé à leur intention dans le courant du mois d'août précédent ; ils les broutent avec avidité.

L'esparcette, toutefois, pacagée verte, est ce qu'on peut leur offrir de plus sain et de plus profitable ; rien ne la remplace. On ne saurait cultiver avec assez d'abondance cette plante qui s'accommode assez des terrains médiocres et calcaires.

Le foin sec leur gonflerait le ventre et provoquerait de redoutables indigestions ; le pain de noix aussi leur serait nuisible tant qu'ils sont petits.

Dès qu'ils sont suffisamment grands et forts on les sèvre. Cela ne présente aucune difficulté quand ils mangent abondamment ; souvent on continue pendant un certain temps de les faire têter une fois par jour, et ils ne s'en trouvent pas plus mal. Aussitôt que l'agneau n'allait qu'une fois par jour seulement, on commence la fabrication de ces excellents fromages qu'on expédie par charretées, tous frais, dans toutes les directions. Ce sont ces petits fromages connus dans toute la France sous le nom de fromages de Rocamadour (1).

On trait les brebis au parc, tous les matins, vers les sept heures.

Pour cette opération, il faut être trois : le bassivier pousse les brebis, le pâtre les tient à la servante qui presse les mamelles gonflées de lait, et l'exprime dans des vases faits exprès.

Dire que pendant près de quatre mois de l'année, à Beaussac, on n'en sort pas en moyenne moins de trois cents fromages par jour, suffit pour donner une idée du mouvement qui règne dans cette fromagerie. Entrer dans les détails pour expliquer cette industrie serait trop long ; il faudrait d'ailleurs, pour avoir une juste idée du travail, du soin, de l'adresse, de la propreté que tout cela demande et du revenu qu'on en retire, il faudrait soi-même en être témoin.

L'instituteur. — Dites donc, Pierre, à quelle époque vendez-vous ordinairement les agneaux ?

— Monsieur, les agneaux mâles, nés en décembre ou janvier, sont vendus en mai généralement, en même temps que les brebis à remplacer. Comme les femelles venues à cette saison supportent mieux les chaleurs de l'été, on en choisit tous les ans parmi les plus belles un nombre égal au 1/5 du troupeau. Cela fait que le troupeau se trouve renouvelé tous les cinq ans et qu'on n'a jamais les brebis vieilles ; de plus, par ce moyen, on connaît la famille de première espèce, et, quand elle est bonne, on se garde bien de la changer.

Je crois que depuis fort longtemps la plus remarquable des bergeries du département est dans notre Causse.

Autrefois, tous les grands domaines gardaient les agneaux mâles jusqu'à la Toussaint ; les bons prix de 18, 20 fr. pièce décidèrent à peu près tous les propriétaires à les vendre au printemps, à 4 mois 1/2, 5 mois.

On ne voit que rarement aujourd'hui de ces troupeaux connus sous le nom de moutonnado ; les femelles de réserve s'en trouvent mieux parce qu'elles sont seules pour manger l'herbe. Du reste, les moutons n'arrivent pas toujours à bon port. C'est aussi une des raisons qui engagent la plupart des éleveurs à les vendre comme nous avons dit.

L'instituteur. — Combien avez-vous eu d'agneaux cette année ?

— 540. C'est à peu près le chiffre ordinaire. C'est bien beau, Monsieur, au mois d'avril de voir cette troupe de petites bêtes bondissant dans les curailleurs, dans les champs d'esparcette.

Malheureusement, ces jeunes agneaux sont sujets à des maladies qui, parfois, les font périr en grand nombre. Aussi, du huitième au quinzième jour, il arrive souvent que les plus vigoureux, sans les avoir connus malades, tombent comme foudroyés ; on ne sait à quoi attribuer ces pertes. Si on s'en aperçoit assez tôt, quelquefois on les sauve en leur pratiquant à propos une bonne saignée aux oreilles.

Ils sont très sujets au picouti, maladie qui dure de huit à quinze jours ; elle est souvent mortelle, surtout quand ils la portent du ventre de la mère. Ce mal est occasionné par l'irritation intestinale de la mère qui a mangé de l'herbe trop fraîche ou mouillée de rosée.

Les grandes chaleurs le produisent également ; il se manifeste d'abord par des douleurs de ventre et puis au museau qui se couvre de

(1) L'industrie de ces petits fromages est très ancienne ; l'acte d'emphytéose de 1451 dit qu'à cette époque le Monastère d'Obazine (Corrèze), avait droit à un dixième des fromages de Carluçet. Il y a donc très longtemps que cette industrie fait vivre pendant le tiers de l'année la région du Causse.

boutons et devient comme un épi de maïs. L'instituteur. — Quels remèdes faites-vous alors ?

Le berger. — Plusieurs me réussissent. Le son ou farine qu'on fait tomber du pain sortant du four, donné en nourriture, les guérit souvent. Mais le jus de l'herbe de cinq côtes (plantain), quand on les frotte, ou l'herbe de picouti (cétérac), qui croît sur les bords du puits, coupée en petits morceaux et mêlée au son qu'on leur fait manger, les guérit toujours. Vous ne diriez jamais à combien de revers est sujet ce petit bétail.

En été, pendant la sécheresse, on a à lutter contre le mal brûlant ; l'agneau refuse toute nourriture, il a des douleurs de ventre que des lavements émollients lui font passer généralement. Si la douleur venait d'avoir mangé de la rosée, on la soulagerait en lui faisant prendre une goutte d'huile de noix.

Edmond. — Vous connaissez tous les remèdes et toutes les maladies ?

Le berger. — Il s'en faut de beaucoup. Vous ne sauriez vous imaginer le nombre de maladies auxquelles la brebis est sujette. Je vous ai parlé des plus communes. Pour celles-là, je connais les remèdes.

Malheureusement, j'ai eu assez d'occasion de les appliquer. Pourvu que je n'arrive pas trop tard, aujourd'hui je suis à peu près sûr de la guérison.

Si j'ai à soigner un œil malade, ce qui est très fréquent, après avoir écrasé une cossido (circe), je la serre dans la main et fait couler le jus dessus. J'ai rarement besoin de répéter le traitement. C'est un remède souverain.

Lorsqu'un seul sujet est malade, le danger n'est pas aussi grand. Le plus triste, c'est d'avoir affaire à une maladie qui se charge comme le font par exemple la picote (variole), le tocou. Oh ! quel malheur, alors !

Marcellin. — Il n'y a pas grand remède, alors ?

Le berger. — Il n'y en a pas d'infaillibles, mais il y en a de préventifs. Le premier soin est de séquestrer les malades, ou plutôt de changer le troupeau d'étable et de lui donner un bon air. Avant de les ramener à l'étable déserte, il faut parfaitement purifier l'air et y brûler des plantes odorantes. Si l'on ne parvient pas à sauver celle qui est atteinte, du moins sauvera-t-on les autres.

(A suivre).

ETUDE

de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Sainte-Claire, n^o 52, près le palais de Justice.

EXTRAIT

D'UNE demande en séparation de biens

Suivant exploit de M^e Laborderie, huissier à Cazals, en date du vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, la dame Françoise Rozières, sans profession, épouse du sieur Pierre Calmèjane, cultivateur, avec lequel elle demeure à Bazou, commune de Lherm, qui constitue M^e Jules Billières pour son avoué.

A formé une demande en séparation de biens, contre ledit Pierre Calmèjane, son mari.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné, Cahors le trente septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L'avoué poursuivant, Signé : BILLIÈRES.

BOURSE. — Cours du 1^{er} Octobre 1889.

3 0/0.....	86 47
3 0/0 amortissable (nouveau).....	91 20
4 1/2 0/0 1883.....	104 80
Actions Orléans.....	1,372 80
Actions Lyon.....	1,360 00
Action Panama.....	48 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	413 00
Obligations Lombardes.....	305 00
Obligations Saragosse.....	369 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	93 70

BULLETIN FINANCIER

Du 1^{er} octobre 1889.

La réponse des primes a eu lieu sur le 3 0/0 au plus haut cours du mois, 86,55. A ce cours toutes les primes étant levées, les vendeurs ont procédé à de nombreux rachats qui ont poussé la rente à 86,60. Mais ce beau zèle a dû se refroidir devant un report demandé à 23 centimes, et surtout devant la faiblesse de Berlin, tristement impressionné par la santé de Bismarck. Il faut souhaiter pour la place des nouvelles plus rassurantes demain, sans cela la liquidation deviendrait difficile en raison des nombreux achats opérés ces jours derniers sur les rentes et sur les valeurs.

Le 3 0/0 clôture à 86,47, le 4 1/2 à 104,80. Les valeurs ont été très ardemment demandées au début. En fin de bourse elles subissent l'influence des rentes et reviennent : le foncier à 1282, le Suez à 2320, la Banque de Paris à 818, le Lyonnais 695. Les chemins français sont admirablement tenus. Les fonds étrangers ont été assez fortement atteints par la baisse de Berlin. L'Extérieure recule à 75 1/4 après 75 1/2. Le Hongrois 85 francs, le Russe 93 francs. L'Italien 92,80. Le turc qui s'était rapproché de 17 francs finit à 16,85. La Banque ottomane 546,25, l'Égypte 463. Le Rio est mauvais à 296.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations du département du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le dimanche 6 octobre à 6 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Cazouls, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 15 octobre, à 1 h. 30 soir.

Prix des places aller et retour :

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 45 fr., 3^e classe 32 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 36 fr., 3^e classe 25 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 5 oct., à 6 heures du soir.

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le 8 octobre à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 17 octobre à midi 30.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 43 fr., 3^e classe 33 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 44 fr., 3^e classe 30 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 33 fr., 3^e classe 26 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la

distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 7 octobre à 6 h. du soir.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Distribution des Récompenses aux Exposants

Extension de la durée de validité des billets aller et retour pour Paris.

Afin de permettre aux habitants de la Province d'assister aux fêtes qui auront lieu, à Paris, à l'occasion de la Distribution des Récompenses aux Exposants, et aussi pour leur donner la facilité de visiter l'Exposition, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a décidé de rendre valables jusqu'aux derniers trains partant de Paris, le Vendredi 4 Octobre, les Billets Aller et Retour, réduits de 25 %, qui seront délivrés pour Paris, aux condition de son Tarif Spécial A n° 9, par toutes les gares et stations de son réseau, à partir du Mercredi 25 Septembre.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1889

Billets d'Aller et Retour de Famille pour Paris

Des billets d'Aller et Retour de famille seront délivrés, pour Paris, à partir du 7 Septembre jusqu'au 31 Octobre, à toutes les gares et stations du Réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilom. de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur les prix du Tarif général :

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— — 4 —	30 %
— — 5 —	35 %
— — 6 —	40 %

Durée de validité : 10 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité de ces billets (10 jours), peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 5 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille.

Pour conserver la santé

Nous ne saurions trop vous redire : faites usage des Pilules Gicquel, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires, les

maux d'estomac, le manque d'appétit. Elles vous préserveront des maux de tête, névralgies, migraines, congestions. Elles sont très souveraines aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la jaunisse, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

Bibliographie

La mode illustrée

A dater du n° 40, paraissant le 6 octobre 1889, la Mode illustrée publiera avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place actuellement réservée au roman sera attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.; en un mot la Mode illustrée reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre : seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnés, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. Firmin-Didot et Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : Première édition : Trois mois, 3 fr. 50. Six mois, 7 fr. Douze mois, 14 fr. — Quatrième édition : Avec une gravure coloriée chaque numéro : Trois mois, 7 fr. Six mois, 13 fr. 50. Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Le Moniteur de la Mode

Paraissant tous les Samedis

Constater le succès toujours croissant du Moniteur de la Mode est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste aujourd'hui, à la tête des journaux du même genre.

Modes, travaux de dames, ameublement, littérature, leçons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison l'ont toutes adoptées comme le guide le plus sûr et le plus complet qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses :

EDITION SIMPLE	EDITION N° 1
(sans gravures color.)	(avec gravures color.)
Trois mois..... 4 fr.	Trois mois..... 8 fr.
Six mois..... 7 50	Six mois..... 15 ..
Un an..... 14 fr.	Un an..... 28 ..

(ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.)
On s'abonne en envoyant 3, rue du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-poste au nom de M. Abel GOUBAUD, Directeur du journal.

Le Moniteur de la Mode livre à ses abonnés, moyennant la somme minime de CINQUANTE CENTIMES pièce, tous les patrons dont elles peuvent avoir besoin.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^e
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.
2^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.
S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT & HYPOTHÈQUES

DE TOULOUSE

Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'instruction Publique, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur : M. CLÉRI MALIGE

5, Rue du Sénéchal, 5

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain

NOTA. — Les heures des cours sont établies de manière à permettre aux élèves de travailler dans les études de notaires pour faire leur stage, et d'assister aux cours de la Faculté de Droit.

Les élèves qui désirent être admis, sont priés d'en donner avis au directeur. Les parents reçoivent chaque mois les notes méritées par leurs enfants.

Entreprise de Greffage

Greffage d'Automne de la Vigne. — Ce système de plus en plus pratiqué dans la région Méridionale est possible et très avantageux dans nos contrées, dans les sols de côteaux perméables, ou en plaine bien égouttée. — Il doit se faire au plus tôt du 25 août, et du 20 au 25 septembre au plus tard. (Voir Progrès Agricole, N° du 18 août 1889).

Prière de s'adresser pour commandes et renseignements plus détaillés à M. ALAZARD, horticulteur, (Chevalier du Mérite Agricole), à Montauban.

Pépinière de Vignes Américaines et Franco-Américaines, située à Cahors, rue de l'Abattoir. Visible tous les jours. Entrée libre. Prix très modérés.

Prière en cas d'absence, de s'adresser à M. ALAZARD, 12, rue du Four Ste-Barbe, Cahors.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

MINISTÈRE du COMMERCE et de l'INDUSTRIE

Exposition Universelle de 1889 A PARIS

TOMBOLA

DE L'EXPOSITION

Prix du Billet : UN FRANC

Les Lots sont achetés exclusivement parmi les objets exposés

Le GROS LOT de 200,000 fr.

Composé d'articles de parures en diamants Est exposé dans la C^{te} 37 (bijouterie) Ch.-de-Mars

BILLETS

LE PUBLIC PEUT SE PROCURER DES BILLETS DE LA TOMBOLA :

A Paris : dans les débits de tabac, chez les intermédiaires déjà autorisés à vendre les tickets d'entrée à l'Exposition émis par l'Etat, chez les concessionnaires de kiosques de l'Exposition et chez les personnes chargées de la vente du catalogue dans l'enceinte de l'Exposition.

Dans les départements (autres que celui de la Seine), chez tous les percepteurs et dans un grand nombre de débits de tabac.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et; ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Louis, à REIMS (M.-d.-N.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu le Grand
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les bourgeois de Ségur fontent essentiellement la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références

SI RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

PERIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.